Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260427-DE202604277-DE

COMMUNE DE PLUMERGAT

Séance du Conseil municipal du 27 avril 2026

Délibération n°2026/04/27/7

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de Plumergat, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine CADORET, Maire.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 26	Étaient présents :	Sandrine CADORET, Guillaume GUILLEMIN, Mathilde DINARD, Philippe LE RAY, Marie-Reine BOURGEOIS, Richard POTEL, Marie-Laurence BOTTA, Henri PERRONNO, Laurence LOURO, Isabelle ARZ, Éric PELATAN, Nathalie MARCHAL, Odile ROSNARHO, Maryline PRADIC, Frédéric PIDANCIER, Marie-Agnès CHAUVEL, Philippe LE GALL, Christophe JÉGO, Marie-Renée LAYEC, Nicolas COUGOULIC, Lukrecja MILCENT, Émilie SEVENO, Erwan LARRIEU, Christophe JÉGOUSSE, Titouan COUPRY, Lucas CRON
	Absente excusée :	Hélène POYET
	Secrétaire de séance :	Erwan LARRIEU
	Date de convocation :	21 avril 2026

Objet : Construction d'une salle de sport - attribution des lots photovoltaïque et fourniture et pose de sondes géothermiques

Monsieur Richard Potel rappelle à l'assemblée que le marché de travaux concernant la salle de sport comprend 18 lots, à savoir :

Lots	Objet
1	Terrassements, VRD, espaces verts
2	Gros Œuvre
3	Charpente bois - Murs à ossature bois - Bardage bois
4	Couverture - Etanchéité
5	Menuiseries extérieures aluminium
6	Métallerie - Serrurerie
7	Doublages – Cloisons
8	Plafonds suspendus
9	Menuiseries intérieures bois – Agencements
10	Revêtements des sols souples- Sols durs-Faïence
11	Revêtements de sols sportifs
12	Peinture - Nettoyage de chantier
13	Equipements sportifs

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260427-DE202604277-DE

14	Chauffage – Ventilation – Plomberie - Sanitaires
15	Electricité - Courant forts - Courant faibles - SSI
16	Ascenseur
17	Photovoltaïque
18	Pose de sondes géothermiques verticales

Les 16 premiers lots ont été attribués par délibération n°2025/10/3 en date du 13 octobre 2025. En raison d'un besoin de complément d'information, les lots 17 et 18 ont été mis en attente.
Aujourd'hui ces deux lots ont été lancés et des réponses ont été réceptionnées :

Lots	Objet	Nombre d'offres reçues	Estimation
17	Photovoltaïque	14	84 150 € HT
18	Fourniture et pose de sondes géothermiques verticales	4	37 000 € HT

A l'instar des autres lots, les critères retenus pour le jugement des offres ont été pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
Prix des prestations	55 %
Valeur technique	45 %

Les membres de la commission travaux se sont réunis le 15 avril dernier afin d'analyser les offres déposées dans ce cadre. L'analyse des plis est jointe au présent bordereau et les élus sont invités à en prendre connaissance.

Les offres étant conformes au CCTP, les membres de la commission travaux proposent de retenir les offres économiquement les plus avantageuses, à savoir :

N° Lots	Intitulé des lots	Attributaire	Montants HT
17	Photovoltaïque	CHENAIS ENERGIE - Nantes	51 701 €
18	Fourniture et pose de sondes géothermiques verticales	AQUASSYS DOL FORAGE Dol de Bretagne	20 375 €

Monsieur Richard Potel, adjoint en charge des travaux, propose au Conseil municipal de suivre l'avis de la commission et d'autoriser Madame le Maire à signer les marchés avec les entreprises indiquées ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260427-DE202604277-DE

Ainsi, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article1 : ATTRIBUE les marchés aux entreprises suivantes :

N° Lots	Intitulé des lots	Attributaire	Montants HT
17	Photovoltaïque	CHENAIS ENERGIE - Nantes	51 701 €
18	Fourniture et pose de sondes géothermiques verticales	AQUASSYS DOL FORAGE Dol de Bretagne	20 375 €

Article 2 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant légal, à signer tout document et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Erwan LARRIEU.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Sandrine CADORET.



